

■ **Swiss Biogénie Sàrl**, à Echandens, chemin du Levant 5.
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 30 avril 2004.
But: représentation, vente et promotion, en exclusivité pour la Suisse, de tout produit et appareil cosmétiques commercialisés par la société française Biogénie International Sàrl. Capital social: CHF 20'000, libéré à concurrence de CHF 10'000. Associés: Coletta Nadine, de Morges, à Echandens, avec une part de CHF 19'000, gérante avec signature individuelle, et Schick Pierre, d'Echandens, à Morges, avec une part de CHF 1'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 4704 du 06.05.2004
(02257712 / CH-550.1.039.472-0)